



# DÉPARTEMENT

## QUALITÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Notre développement s'accompagne d'une maîtrise de la qualité de nos prestations ainsi que d'une politique de sécurité forte et partagée par tous. Nous nous sommes également engagés dans une démarche environnementale indispensable au développement durable de notre activité. Chacun de nos collaborateurs est partie prenante dans la mise en place de ces actions et améliorations.

### Système qualité

Notre démarche Qualité est placée sous la responsabilité directe du directeur général d'Abrotec. Il est secondé dans la mise en place de cette politique par l'ensemble des cadres de la société.

Notre politique Qualité se décline selon les axes suivants :

- Maîtrise des documents :

La maîtrise des documents est régie par une procédure interne. Elle décrit le fonctionnement interne de notre société et l'utilisation de nos documents.

- Métrologie :

Le responsable travaux a en charge le contrôle de l'ensemble de notre matériel de mesure et d'enregistrement.

Une vérification semestrielle et un étalonnage annuel du matériel sont réalisés.

- Entretien du matériel :

L'ensemble de l'entretien de notre matériel est confié à des partenaires spécialisés. Pour chaque matériel est tenu à jour un carnet de vie.

- Formation :

Un entretien d'évaluation est fait tous les ans. Cet entretien permet de valider les connaissances techniques de l'ensemble des collaborateurs afin de les accréditer dans leurs travaux et d'adapter les formations nécessaires à chacun.

### Politique Sécurité

La politique Sécurité de la société est le résultat d'un effort quotidien de chacun. Chaque personne se doit de respecter les procédures mises en place.

Notre démarche repose sur :

- La sensibilisation du personnel aux risques engendrés par notre métier ;
- L'entretien fiable et adapté du matériel ;
- La formation permanente du personnel ;
- Le passage d'habilitation spécifique : électrique (B0V-H0V), chimique (N1-N2), ... ;

Et plus particulièrement, nous avons comme priorité :

- que chaque opérateur géotechnicien soit titulaire du CACES ;
- que l'ensemble du parc forage soit mis en sécurité, associé à des contrôles de conformité périodiques ;
- une sensibilisation aux risques liés aux chantiers de travaux publics.

Nous nous référons aux documents suivants :

- Machine de forage - "Manuel de sécurité à l'usage des constructeur et du personnel d'entretien" : INRS
- "Aide mémoire BTP" : INRS
- "Hygiène et sécurité dans les travaux du bâtiment, des travaux publics et tous autres travaux concernant les immeubles - Décret du 08/01/65 et textes d'application "



### Démarche environnementale

Notre société s'engage, dans la réalisation de ses missions, à respecter les normes et usages en matière d'environnement. En particulier, au sein de notre activité "Forage", nous avons mis en place une procédure environnementale en collaboration avec l'ensemble de nos collaborateurs et principaux clients. Celle-ci reprend les points suivants :

- Sur chantier : nettoyage des chantiers en fin de travaux, rebouchage de l'ensemble des forages réalisés, utilisation de boue de forage non polluante, utilisation de machines propres, évacuation de nos résidus de forage en décharge classée,
- Utilisation de matériel le plus silencieux possible (carénage moteur, arrêt des machines pendant les mesures, ...